

Réfugiés ukrainiens : Berchem-Sainte-Agathe, commune hospitalière

Les Berchemois.e.s, la commune, le CPAS ainsi que et les associations locales se mobilisent pour venir en aide aux Ukrainiens arrivés à Berchem-Sainte-Agathe.

La commune de Berchem-Sainte-Agathe se réjouit de pouvoir compter sur la solidarité de ses habitants puisque 77 place d'accueil ont été proposées par les Berchemois et Berchemoises, dont 41 sont occupées à ce jour. Une trentaine de places complémentaires ont été offertes de manière directe.

La Commune a réuni les Berchemois qui hébergent des réfugiés pour écouter leurs besoins, les informer et répondre aux questions qui se posent. Très concrètement, depuis début mars, la commune assure un rôle de facilitation et d'accompagnement pour les personnes réfugiées et les familles qui les accueillent :

- En assurant une coordination entre tous les acteurs concernés (familles, autorités régionales et fédérales, associations locales...);
- En assurant la transmission des informations administratives et des initiatives locales aux hébergeurs et aux personnes accueillies;
- En mettant à disposition un flyer multilingue, disponible également en Ukrainien, et un FAQ spécifique afin de faciliter les démarches administratives;
- En proposant un modèle de convention d'occupation à destination des hébergeurs et hébergés disponible également en Ukrainien;
- En mettant en place un accueil spécifique au sein du service Population et du CPAS et facilité les démarches administratives;

De son côté, le CPAS assure l'accompagnement social des personnes accueillies dans notre commune:

- Engagement d'un travailleur social supplémentaire ;
- Soutien psychologique de première ligne ;
- Organisation « d'espaces de rencontre » permettant aux Ukrainiens de se retrouver et d'échanger.

Le Conseil communal a décidé ce jeudi 31 mars, sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins, d'octroyer la gratuité pour les frais liés à la délivrance de la carte A et à l'inscription dans la commune, soit environ 50€, pour toute personne ayant une protection temporaire délivrée par l'Union Européenne. C'est un geste supplémentaire qui vise à aider les réfugiés Ukrainiens arrivant actuellement dans notre commune.

Christian Lamouline, Bourgmestre : *« Fin 2017, notre commune s'est déclarée « commune hospitalière » - c'est-à-dire une commune accueillante. Aujourd'hui plus qu'hier, nous réaffirmons cet engagement. Je suis fier de voir cette mobilisation au profit des réfugiés ukrainiens, je tiens d'ailleurs à remercier toutes les Berchemoises et tous les Berchemois qui offrent un toit et une aide aux réfugiés qui arrivent chez nous. Cette solidarité est primordiale. La commune et le CPAS sont mobilisés pour les soutenir et les aider. »*

Contacts utiles « Ukraine » :

- Commune : 02/464.04.68. – population@berchem.brussels
- CPAS : 02/482.13.55. – info@cpas-ocmwberchem.brussels

Contacts presse :

Nico Patelli, chargé de communication de la commune de Berchem-Sainte-Agathe
npatelli@berchem.brussels - 0475 55 90 88

Christian Lamouline, Bourgmestre
0494 43 62 88